

La Manif

2 février 2013



Pour Tous

Partout en France

"Tous nés d'un homme et d'une femme"

RASSEMBLEMENTS CITOYENS

contre le projet de loi « Mariage et adoption pour tous »



Partout en France, dans votre département !

Samedi 2 février
de 15h à 17h

Votre rendez-vous départemental :

Orléans
Place de la République

Plus d'infos sur www.lamanifpourtous.fr

Non au projet de loi « Mariage et adoption pour tous » !

Non à l'homophobie et à toutes les formes de haine et de mépris

Le « Mariage pour tous », c'est le « mariage » homo imposé à tous !

Le projet de loi « Mariage pour tous » bouleverse le Code civil en supprimant systématiquement les mots de « mari » et de « femme », de « père » et de « mère », au profit de termes asexués, indifférenciés (notamment « parents »). Ce projet entend ainsi supprimer légalement l'altérité sexuelle et remettre en cause le fondement de l'identité humaine : la différence sexuelle et la filiation en résultant. Il ouvre la voie à une nouvelle filiation « sociale », sans rapport avec la réalité humaine. Il crée le cadre d'un nouvel ordre anthropologique, fondé non plus sur le sexe mais sur le genre, la préférence sexuelle.

Le « Mariage pour tous », c'est la fin de la généalogie pour tous !

Avec l'adoption plénière par deux hommes ou deux femmes, des enfants seront considérés par la loi comme nés de deux parents de même sexe, donc privés volontairement de mère ou de père. Ils seront privés d'accès à une partie de leurs origines. C'est profondément discriminatoire et injuste pour les enfants.

Le « Mariage pour tous » conduira inéluctablement à la procréation scientifique pour tous !

Le nombre d'enfants adoptables en France étant inférieur au nombre de couples en attente d'adoption, les couples de même sexe adopteront des enfants fabriqués par PMA (procréation "médicalement" assistée) pour les femmes, et issus de la GPA (gestation pour autrui, ou « mères porteuses ») pour les hommes. Les projets d'amendements d'une centaine de députés vont clairement dans ce sens ; et le Président de la République a déclaré que le gouvernement ne s'y opposerait pas si le Parlement en décide ainsi !

Le mariage civil Homme-Femme et la filiation Père-Mère-Enfant, c'est l'égalité et la justice pour tous !

La norme paritaire et la filiation naturelle - universelles - de la famille favorisent la cohésion sociale et intergénérationnelle. Nous n'ignorons pas pour autant les problématiques spécifiques des personnes homosexuelles. Certaines dispositions légales permettent déjà de les prendre en compte. Elles peuvent être améliorées sans bouleverser le mariage civil homme/femme et la parenté réelle.

Parce que nous avons la responsabilité historique de préserver notre état civil, notre société et notre humanité, engageons-nous avec détermination et sans homophobie : le peuple et la société civile seront à nouveau dans la rue pour demander le retrait de ce projet de loi et l'ouverture d'un débat.

Tous nés d'un homme et d'une femme, nous sommes tous concernés !

LE PEUPLE DE FRANCE DOIT SE LEVER POUR SES ENFANTS, SON AVENIR... ET NOTRE HUMANITÉ, CONSTITUÉE HOMME ET FEMME !

Samedi
2 février 2013
à 15h dans chaque
département



Venez en famille,
entre amis
...et tous en
bleu-blanc-rose !

Infos pratiques et dons en ligne : www.lamanifpourtous.fr